



# Echo de la mare

Bulletin municipal de la commune de Mittainville – janvier 2026 - n°89



## Edito

Vous tenez entre vos mains le dernier numéro de votre Écho de la mare de ce mandat. L'occasion pour moi de remercier celles et ceux qui ne ménagent pas leur temps ni leur énergie pour le réaliser. Grâce à nos Échos, nous gardons une trace de nos évènements, de ce qui nous rassemble loin des soubresauts de la vie politique nationale et des brouhahas inquiétants du monde. À l'instant où j'écris cet édito, plane le doute sur le sort réservé à notre commune dans la nouvelle loi de finances à venir. Je tiens également à vous faire part de ma grande inquiétude quant au sort de nos agriculteurs, d'ici ou d'ailleurs, dont le destin aura des conséquences sur notre qualité de vie et l'avenir de nos enfants. Ils ont tout mon soutien.

C'est bientôt l'heure de nouvelles élections municipales. Vous trouverez dans ce numéro tout ce que vous devez savoir sur la nouvelle réforme qui concerne notre commune de moins de 1000 habitants.

En attendant, je vous souhaite une bonne lecture de votre Écho, c'est toujours un rendez-vous, un moment de notre vie collective, figé, imprimé, une photographie de notre vivre ensemble. Qu'il s'agisse de musique, de théâtre, de concerts, de notre école ou des travaux, Mittainville aura été notre principale préoccupation.

Je vous souhaite, encore une fois, une très belle année 2026. Chaque nouvelle année est une page blanche, un nouveau chapitre à écrire. Et comme le disait Abraham Lincoln « Ce ne sont pas les années qui comptent dans votre vie, mais la vie dans vos années »

**Le Maire**

# Elections Municipales

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars prochain.

Les mittainvilloises et mittainvillois seront appelés aux urnes pour élire le nouveau conseil municipal de Mittainville dont l'effectif légal est de 15 candidats. Les conseillers municipaux sont élus pour 6 ans.

Le déroulement de ce scrutin se tiendra, comme les élections précédentes, en la salle Fernand Château, et le bureau de vote sera ouvert de 8 heures à 20 heures.

**Mais ATTENTION le mode de scrutin est modifié depuis la loi 2025-444 du 21 Mai 2025 :**

En mars prochain, notre commune (moins de 1 000 habitants) devra appliquer le **scrutin de liste proportionnel à deux tours avec obligation de listes paritaires** (alternance homme-femme), avec un effectif minimum de 13 et un maximum de 17.

## **AVANT :**

Jusqu'à cette nouvelle loi, les conseillers municipaux de notre commune étaient élus au scrutin majoritaire plurinominal à deux tours, c'est-à-dire que les candidats ayant reçu le plus de voix étaient élus.

En application de la nouvelle loi, notre commune voit le système dit du «panachage » prendre fin. Cette pratique permettait aux électeurs de rayer un nom de la liste de candidats et de le remplacer par un autre nom.

**Cette pratique, si elle est appliquée en mars prochain, entraînera de facto la nullité du bulletin.**

## **EN MARS 2026 :**

Concrètement qu'est-ce que cela change et comment fonctionne le scrutin de liste paritaire proportionnel ?

Aujourd'hui le nouveau mode de scrutin implique que les listes doivent être paritaires et respecter une alternance homme/femme. Le passage à ce nouveau mode de scrutin implique le dépôt de **listes complètes** de candidats.

**TOUT AJOUT, SUPPRESSION OU CHANGEMENT D'ORDRE DES CANDIDATS ENTRAINE LA NULLITÉ DU BULLETIN**

...

---

## Cas pratique pour Mittainville (commune de moins de 1000 habitants) :

**Soit** : L'élection est acquise au premier tour lorsqu'il n'y a qu'une seule liste ou, en présence de deux listes, lorsque l'une d'elles recueille la majorité absolue des suffrages exprimés.

Si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, elle reçoit la moitié des sièges à pourvoir (le nombre est arrondi à l'entier supérieur) soit 8 sièges.

Les sièges restants sont répartis proportionnellement entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés, y compris la liste arrivée en tête en fonction du quotient électoral (suffrages exprimés/nombre de sièges restant à répartir).

**Ou** : Dans le cas contraire, s'il est nécessaire d'organiser un second tour, les listes admises au second tour sont celles ayant obtenu au moins 10% des suffrages exprimés au premier tour. Leur composition peut être modifiée pour intégrer des candidats présents au premier tour sur d'autres listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés. Les listes peuvent donc fusionner.



**Et** : S'il y a deux listes au premier tour, il est nécessaire d'organiser un second tour en cas d'égalité parfaite des suffrages exprimés.

Plusieurs possibilités :

- la liste peut comprendre autant de candidats que de sièges à pourvoir : effectif légal prévu par la loi soit **15 candidats**.
- la liste peut comprendre jusqu'à deux candidats de plus que l'effectif légal : soit **17 candidats** (*2 candidats supplémentaires seront appelés à pourvoir les postes vacants en cours de mandat*).
- la liste peut être incomplète et comprendre jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif légal : soit **13 candidats**, liste réputée complète.

Le maire est élu par le conseil municipal, au scrutin secret et à la majorité absolue lors des deux premiers tours de scrutin, ou à la majorité relative si un troisième tour est nécessaire.

**Voter est un droit, c'est un acte citoyen qui permet de choisir ses représentants à l'occasion d'un scrutin et de participer à la vie de la nation.**

# Ecole



Les gagnantes du concours de décoration de citrouilles organisé par L'USEP : Louise Voléon, Chloé Depuiset, Léa Benoit et Kathleen Vasseur ont été récompensées le 16 décembre lors de la fête de l'école.



Tous les élèves de l'école ont personnalisé une carte de bonne année, qui a été distribuée aux anciens du village.



...

Comme chaque année, le Père Noël et son lutin sont venus à l'école pour apporter des chocolats aux enfants et des cadeaux pour chaque classe.



# ET SI VOUS DONNIEZ A L'ÉCOLE PLUTÔT QU'AU TRÉSOR PUBLIC ?



Chers habitants de Mittainville,

L'école est le cœur de notre village. Mais pour faire grandir nos enfants, il faut parfois sortir de la classe !

Le problème : **le transport.** Louer un bus pour une sortie coûte près de 1000€. C'est un frein immense pour les initiatives des enseignants. Plutôt que de laisser vos impôts partir loin d'ici, utilisez-les pour financer directement les souvenirs des enfants du village.

## 💪 ON A BESOIN DE VOUS (même un tout petit peu!)

Nous lançons un grand appel à votre générosité pour financer 3 grands projets :

🌿 **Une classe découverte "Nature" (budget 400€)**

🎨 **Une journée " l'école au Musée " (budget 1400€)**

🎒 **Le grand voyage de fin d'année (budget (5000€)**

## 📈 LE BON PLAN FISCAL (particuliers & entreprises)

En donnant à l'école, vous récupérez la majeure partie de la somme en réduction d'impôts sur les revenus 2026 (66% pour les particuliers, 60% pour les entreprises).

- Vous donnez **30€** ? cela vous coûte réellement **10€**
- Vous donnez **50€** ? cela vous coûte réellement **17€**
- Vous donnez **100€** ? cela vous coûte réellement **34€**

En résumé, avec **34€ de votre poche**, vous débloquez **100€ pour l'école**.



**NOTRE DÉFI COLLECTIF** : Pour atteindre les 6800€ (montant total des 3 projets), c'est une simple addition d'efforts :

- ✓ Si **50 habitants** donnent **30€** 🤝 Le transport est payé !
- ✓ Si **30 habitants** donnent **50€** 🤝 Vous offrez une journée complète en sortie scolaire aux enfants !
- ✓ Si **20 habitants** (ou entreprises) donnent **100€** 🤝 Le voyage de fin d'année est financé !

## C'EST DÉCIDÉ ?

Déposez votre don par chèque à l'ordre de "**USEP MITTAINVILLE**" ou en espèces dans **la boîte aux lettres de l'école ou en Mairie**.

Nouveauté Vous pouvez également faire un virement (RIB en bas de page) :

*Un reçu fiscal vous sera envoyé par la suite pour la déclaration de revenus 2026 (case 7UF de votre déclaration).*

*Merci de partager ce message à vos voisins et amis ! Les enfants comptent sur vous !*

*Connectez-vous sur l'application Illiwap/Mittainville pour suivre les projets des enfants.*

#Mittainville#EcoleRurale#Solidarité

L'équipe enseignante & l'USEP Mittainville  
Contact : [usepmittainville@gmail.com](mailto:usepmittainville@gmail.com)

**IBAN FR76 1027 8372 8000 0114 1360 173**

**BIC CMCFR2A**

merci de bien mettre "nom", "prénom" et "don USEP Mittainville" dans la description du virement.

# Travaux de voiries

Quelques réfections de routes ont été réalisées courant décembre. Il s'agissait de trous des rues de Vacheresse, du Pavé et de la mairie. Ces travaux sont intervenus en continuité de la campagne de « point à temps » sur l'ensemble du village.

## À venir courant 2026 (sur projets devisés en 2025) :

- Une réfection de notre marquage au sol pour lequel la commune a obtenu une subvention.
- Une campagne de renouvellement de tampons sur le réseau des eaux usées.
- Une campagne de nettoyage, décapage, pose de nouveaux regards, renouvellement de l'armoire du poste de relevage des noues... Actions réalisées sur l'ensemble de nos stations.
- Des aménagements d'accotements pour piétons, notamment :
  - pour rendre plus sécuritaire et carrossable (grave calcaire) le circuit rue du pavé et rue de la mairie avec le remplacement de quelques caniveaux,
  - arasement de 40 à 60 cm de largeur afin de rendre le bas-côté carrossable lors du croisement des véhicules, rue de Vacheresse direction Dancourt.



## Patounes sans frontières

Nous souhaiterions vous faire part de la création d'une association de protection animale au sein du village : PATOUNES SANS FRONTIERES. Cette association a vu le jour le 06 juin 2024. Ce n'est ni un refuge ni un accueil, quel qu'il soit, pour les animaux. C'est une équipe qui travaille avec 2 refuges qui se trouvent au Liban. PATOUNES SANS FRONTIÈRES est une « passerelle » entre les refuges sur place qui sauvent, accueillent et soignent les animaux.

Depuis la création de l'association plus de 120 chats et chiens ont été adoptés.

**Si vous cherchez un compagnon à quatre pattes, n'hésitez pas à les contacter au 06 02 33 11 16**

**Retrouvez-les sur la page FACEBOOK :**

<https://www.facebook.com/profile.php?id=61559541925713>

# Le dispositif LA MAIN TENDUE

Dans le cadre du développement de l'offre d'accompagnement auprès des femmes victimes de violences conjugales avec des hébergements sur le territoire rural du sud Yvelines, Corinne ROSTAN et Brigitte DUCOURTIOUX, ont le plaisir d'annoncer l'ouverture officielle du dispositif « La main tendue », à compter du lundi 8 décembre 2025. Ce dispositif a vocation à renforcer les réponses existantes d'accueil et d'accompagnement des femmes en milieu rural sur notre territoire. Il s'inscrit pleinement dans le travail partenarial mené depuis deux ans avec l'ensemble des acteurs locaux : La Délégation Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités, la CART, l'association AVVEJ, l'Association des Maires Ruraux.

D'anciens appartements de fonction ont fait l'objet de travaux de remise à neuf, de mise aux normes et de mise en sécurité. Équipés et meublés, ils sont aujourd'hui prêts à accueillir des femmes et leurs enfants.

L'Association l'AVVEJ, dans le cadre de son CHRS Stuart Mill - Centre d'Hébergement et de Réinsertion sociale, spécialisé dans l'accueil, l'accompagnement et l'insertion des femmes et enfants victimes de violences conjugales et la mise en place d'actions de soutien à la parentalité a été choisie comme porteur du projet.

Leur mission ? Proposer aux femmes victimes de violences, et à leurs enfants, un hébergement de courte durée leur permettant de se reposer et de prendre du recul dans un appartement de répit, tout en étant en sécurité et accompagnés.

Comment ? Orientées par les prescripteurs identifiés (TADTY, CCAS, CIAS, Rambouillet Territoires, Services de Police et Gendarmerie, DDETS), ayant diagnostiqué la nécessité d'une mise à l'abri urgente, les personnes sont installées au sein des hébergements préparés en amont. Un contrat de séjour nécessitant l'adhésion des femmes orientées est signé pour une durée de trois mois, renouvelable une fois, dans le cadre d'une prise en charge globale. Au-delà de la mise en sécurité, les professionnels veillent à la mise en place de mesures de protection et à l'accompagnement dans les diverses démarches administratives, juridiques, professionnelles, scolaires et médicales. Un soutien psychologique, assuré par la psychologue du CHRS, est proposé à destination des adultes comme des enfants, avec une possible orientation. Nos partenariats (Banque alimentaire, équipes mobiles

...

médicales...) permettent de répondre aux premiers besoins. En parallèle, et selon l'avancée de la situation, le travail d'orientation est mis en oeuvre en lien avec le travailleur social de secteur et le SIAO. L'objectif étant, à l'issue des six mois d'accompagnement, l'accès à un logement ou, le cas échéant, à un hébergement en insertion.

Par qui ? Une équipe pluridisciplinaire : Un directeur, un chef de service, des éducateurs spécialisés, une éducatrice de jeunes enfants, une psychologue. Et des professionnels en lien permanent avec le travailleur social de secteur, les personnes ressources et les partenaires de Rambouillet Territoires (France victimes, CIDFF, CAF, France Travail....).



# Journée Internationale de lutte contre les violences faites aux femmes

---

À l'occasion de la Journée Internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes du 25 novembre, l'Association des Maires Ruraux des Yvelines (AMR 78) a décidé de publier sur ses réseaux sociaux, ce mardi 25 novembre, un pêle-mêle de toutes les photos prises par ses adhérents où, élu(e)s, agent(e)s et habitant(e)s, toutes et tous habillés avec un accessoire de couleur orange (t-shirt, foulard, écharpe...), formant une chaîne humaine.

Les élus ERRé, les maires, les conseillers municipaux font pleinement partie du dispositif de prise en charge des victimes.

En lien avec les forces de l'ordre, les associations, les services sociaux, les services de l'État et du Département, ils jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement des victimes de violence intrafamiliale.

Dans nos territoires ruraux, la solidarité est une force : aujourd'hui, elle doit s'étendre à toutes celles qui subissent la violence et qui attendent de nous un engagement sans faille.

**Nous remercions l'ensemble des mittainvillois et mittainvilloises qui ont participé à notre grande chaîne humaine en forme de cœur.**

**Le rendez-vous donné a été honoré et nous espérons qu'il ait été entendu par toutes les victimes de violences.**



ELU RURAL  
— RELAIS —  
DE L'ÉGALITÉ



SAINT-LÉGER-EN-YVELINES



MITTAINVILLE / POIGNY LA FORÊT



PONTHEVRARD

# V VOUS N'ETES PAS SEULE

JOURNÉE  
INTERNATIONALE DE  
LUTTE CONTRE LES  
VIOLENCE FAITES AUX  
FEMMES



MÉZIÈRES-SUR-SEINE



RAIZEUX



ISSOU



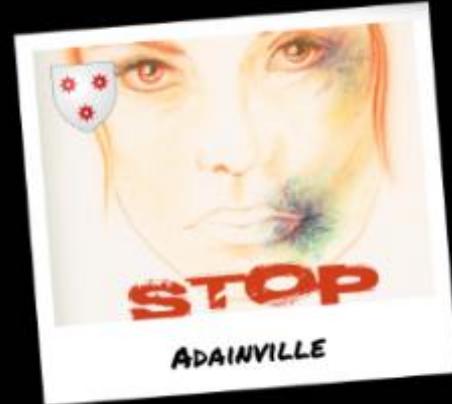
GAMBAIS



CERNAY-LA-VILLE



SONCHAMP



ADAINVILLE

# Parlons nature

Nous partageons un article qui nous a été proposé par une mittainvilloise.

## Protégeons nos reines

La plupart des reines des bourdons passent l'hiver juste sous la surface de la terre ou sous des tas de feuilles mortes ou de branchages. Il faut laisser les feuilles en place, oublier les souffleurs. Au printemps, évitons de ratisser, de retourner la terre ou même de tondre avant que les reines ne sortent de leur nid hivernal en mai pour fonder une nouvelle colonie. Un nettoyage précoce du jardin détruit nos pollinisatrices. Un jardin silencieux en hiver sera un jardin vibrant et vivant plus tard. En protégeant les reines, nous protégeons tout ce qui fleurit et dépend d'elles.



## Petit rappel conformément à l'arrêté municipal du 1er décembre 2025 (publié sur Iliwap) concernant les chenilles processionnaires :

Afin d'éviter l'abattage de vos pins ou de vos chênes du fait de leur dégradation, il est important d'agir préventivement. Une intervention est nécessaire pour la protection des humains, des animaux et des arbres.

Plusieurs solutions simultanées sont possibles :

- ✓ Début mars, la suppression mécanique des cocons par capture et incinération.
- ✓ L'installation de nichoirs à mésanges, qui dévorent les chenilles (500 par jour).
- ✓ La mise en place pour les pins de pièges à collier contraint la chenille, qui descend le long du tronc vers la terre, à entrer dans le sac attaché au collier.
- ✓ L'installation de pièges à phéromones sur les branches basses des chênes pour la capture à l'état de papillon.

**La vigilance de chacun est requise afin d'éviter les troubles de la santé liés aux caractéristiques urticantes des poils des chenilles.**

...

## Plantation d'arbres et arbustes

Cet automne, notre commune a été dotée d'une enveloppe de 800€, offerte par le SIAEP, pour l'achat d'arbres et arbustes.

Nous avons donc choisi et planté les arbres et arbustes suivants :

- ✓ Place de la Mairie : 1 Tulipier de Virginie, 1 quetschier, 3 Choisyas
- ✓ Place du Val : 1 Liquidambar, 1 Mirabellier
- ✓ À l'Eglise : 4 Lagerstroemias (en remplacement des Lauriers qui prenaient trop de place).

Merci à Jérôme et à Nicolas H. qui ont planté ces arbres dans les règles de l'art.



## Gestion des frelons asiatiques

### Que faire si vous trouvez des nids de frelons ?

Si vous constatez la présence d'un nid de frelons géants asiatiques, vous devez **le signaler à votre mairie et appeler des professionnels de la désinsectisation**. Ne tentez en aucun cas de détruire le nid vous-même ! Cette opération doit être effectuée uniquement par des personnes spécialement formées et équipées.

# Point d'accueil numérique à Rambouillet

Un point d'accueil numérique a récemment ouvert ses portes à la sous-préfecture de Rambouillet. Il permet aux habitants du sud des Yvelines d'être accompagnés gratuitement dans la réalisation de plusieurs démarches dématérialisées :

- ✓ les pré-demandes de cartes nationales d'identité et de passeports;
- ✓ les démarches relatives au permis de conduire;
- ✓ les démarches relatives aux certificats d'immatriculation;
- ✓ les formalités liées au greffe des associations;
- ✓ la création d'un compte individuel sur le système d'informations sur les armes (SIA).

Les usagers peuvent bénéficier d'une aide concrète, à la fois pour comprendre les démarches, accéder à un poste informatique ou finaliser une demande en ligne.

Ce point d'accueil numérique est ouvert du **lundi au vendredi de 8h30 à 12h30**, en accès libre ou sur rendez-vous via le lien suivant :

<https://www.rdv-prefecture.interieur.gouv.fr/rdvpref/reservation/demande/14941/>

## Ouverture Maison France Service

A RAIZEUX, HERMERAY ET SAINT-HILARION



La Maison France Service est un lieu d'accueil de proximité où les citoyens peuvent obtenir, en un même endroit, un accompagnement personnalisé pour leurs démarches administratives.

Un accès simplifié aux Services Publics, un accompagnement humain, des services gratuits, proches et en toute confidentialité, voilà les atouts que la Maison France Service va pouvoir vous apporter.

Ce lieu est ouvert à tous, résidants ou non des communes recevant la Maison France Service.

Horaires et lieu des permanences ci-contre.

# Ouverture Maison France Service

Mairie d'Hermeray,  
4 Rue de la Mairie,  
78125 Hermeray

Médiathèque La Libellule, Mairie de Saint-Hilarion,  
Chemin des écoliers, 40 route de Rambouillet,  
78125 Raizeux 78125 Saint-Hilarion

## Lieux d'accueil gratuit et anonyme

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
HERMERAY 9:30 - 12:30	HERMERAY 9:30 - 12:30	SAINT-HILARION 9:00 - 12:00	SAINT-HILARION 9:00 - 12:00	FERMÉ
RAIZEUX 13:30 - 16:30	SAINT-HILARION 13:30 - 16:30	HERMERAY 14:00 - 17:00	RAIZEUX 13:30 - 16:30	RAIZEUX 13:30 - 16:30



[3villages@pimmsmediation.fr](mailto:3villages@pimmsmediation.fr)



06 89 88 93 77



2024

Hélios Trigroudja

né le 14/02/2024

Émile Daunou Menez

né le 20/07/2024

2025

Élénor Ioannou

née le 04/04/2025

Achille Adelbrecht

né le 05/06/2025

Jules Voléon

né le 28/08/2025

## Agenda Mittainville

➡ Théâtre : « Tich ! »  
Dimanche 8 février 2026 à 16h  
salle Fernand Château

➡ Belote  
Samedi 14 février 2026 à 14h  
salle Fernand Château  
Organisée par le Comité des fêtes



# Retour en photo sur Mittainville



Commémoration du 11 novembre  
pour ne jamais oublier

5 octobre 2025 Remise du 1<sup>er</sup> prix  
au vainqueur du  
Prix hippique de Mittainville



Conférence sur les oiseaux  
organisée par l'APPSM  
Le 7 décembre 2025

26 octobre 2025 Octobre rose.  
à pied, à cheval ou à vélo...



Gospel à l'église de Mittainville  
le 14 décembre 2025 au profit de la  
restauration de l'église

Merci pour votre participation de plus en plus grande

# Retour en photo sur Mittainville



## Repas des Aînés le 09 janvier 2026

Le CCAS de Mittainville a eu le plaisir d'accueillir le 9 janvier dernier, à la Grange de Bory, les aînés de Mittainville pour un déjeuner festif et convivial. C'est un moment privilégié qui, une fois l'an, depuis 6 ans, nous permet de nous retrouver et d'échanger dans une ambiance chaleureuse. 38 mittainvilloises et mittainvillois ont répondu présents cette année et nous nous en réjouissons.

Nous n'oublions pas nos aînés qui n'ont pas pu se joindre à ce repas et qui ont reçu, avant les fêtes, un colis gourmand.



## Les vœux du Maire 10 janvier 2026

L'équipe vous remercie d'être venus aussi nombreux pour ce joli moment de partage.

# Portrait d'ailleurs...

« Un petit oiseau cherchait un arbre pour s'abriter du froid. Tous les arbres lui refusèrent l'hospitalité sauf le houx. Le petit oiseau se blessa avec les feuilles piquantes, colorant ainsi son poitrail en rouge. C'est ainsi qu'il devint Rouge-gorge. Depuis lors, comme punition, tous les arbres perdent leurs feuilles en hiver sauf le houx qui avait accepté de donner un abri au Rouge-gorge.

En souvenir de cette histoire, le houx porte toujours des baies rouges. »

## Rouge-gorge familier

**Ordre :** Passeriformes **Famille :**

Musciapidae // Longueur : 13 à 14 cm

- Envergure : 22 cm // Poids : 16 à 22 g

La durée de vie maximale des rouges-gorges est de 14 ans, mais dans la nature qui comporte de nombreux dangers, ils vivent rarement plus de 3 à 4 ans. Le plumage chez l'adulte est identique en été et en hiver chez les deux sexes.



Photographie Michel Brugière

Le dessous est brun olive uni, le croupion brun gris contrastant légèrement avec le brun chaud de la queue. Le front, le tour de l'œil, les joues et la poitrine sont orangés et séparés de brun olive par un liseré gris bleuté; le dessous est blanchâtre. Le bec et les pattes sont bruns. Ils ne peuvent pas être confondus avec une autre espèce. Le Rouge-gorge familier est insectivore, son régime alimentaire étant principalement composé d'invertébrés : « insectes et leurs larves, coléoptères, pucerons, perce-oreilles, fourmis, diptères, araignées, mille-pattes, cloportes et vers de terre, petits mollusques... ». Le rouge-gorge les recherche très souvent à terre, dans les feuilles mortes ou sur le sol nu. Perché dans les buissons bas, il observe puis descend saisir sa proie, remonte se percher. Familier, voire effronté, il profite du travail du jardinier qui ramasse les feuilles mortes ou bêche un coin du potager lui livrant ainsi quantité de proies. Quand vient la mauvaise saison, le rouge-gorge se rapproche volontiers des jardins et des maisons jusqu'à y pénétrer pour chercher de quoi manger : déchets de cuisine, tas de compost ou de fumier...



Photographie Michel Brugière

Pendant cette saison, son régime est notamment complété par des baies de petites tailles... Le rouge-gorge familier a besoin, pour nicher, de végétation basse et touffue, et ombragée, dont le sol est nu ou recouvert de feuilles mortes. Il utilise volontiers les nichoirs ouverts, apprécie aussi les buissons et les haies dans lesquels il aime construire son nid.

...

Les accouplements ont lieu au printemps, mais des approches peuvent être faites dès le mois de janvier.

En général, c'est la femelle qui rejoint le mâle sur son territoire. Les nids sont construits par la femelle et sont toujours assez bien dissimulés dans une cavité, une souche ou dans des buissons épais.

Vers les mois d'avril/mai, la femelle y pond 5 à 7 œufs.

L'incubation dure une quinzaine de jours pendant lesquels la femelle est nourrie par le mâle. Les oisillons, nidicoles, sont nourris par les deux parents tout le temps que dure le séjour au nid. Ils le quittent, le moment venu, et n'y reviendront plus. Territorial et solitaire, le rouge-gorge défend son territoire avec énergie qui peut aller jusqu'à la mort de son adversaire. La période de reproduction est le seul moment où il accepte la présence de la femelle. Lorsqu'il a froid ou quand il veut impressionner, il gonfle son plumage et ressemble alors à une petite boule. Le rouge-gorge est l'espèce de passereaux la plus présente en France. Ils sont migrants partiels. Ceux qui vivent dans les pays nordiques migrent tous vers le sud, alors que ceux qui vivent dans des contrées moins froides sont plutôt sédentaires. Ce sont des petits migrants car ils ne traversent jamais le Sahara comme les migrants au long cours. Il n'y a pas d'oiseau aussi matinal que lui. Le rouge-gorge, premier éveillé dans les bois, se fait entendre dès l'aube. Il est aussi le dernier qu'on voit voltiger le soir.

Le rouge-gorge est une espèce intégralement protégée par l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de protection. Il est donc interdit de le capturer, de le chasser ou de le tuer. Il est également interdit de détruire les nids ou les œufs.





# Mairie

5 rue de la Mairie - 78125 Mittainville

Téléphone : 01 34 85 01 62

secretariat@mairie-mittainville.fr Site : [www.mairie-mittainville.fr](http://www.mairie-mittainville.fr)

Heures d'ouverture au public : Mardi : de 16 h à 18 h - Jeudi : de 15 h à 18 h - Samedi : de 10 h à 12 h

## Collecte des déchets

**Déchets verts** : Tous les vendredis du 20/03 au 03/07 et du 04/09 au 13/11+ mise en place d'un collecteur par hameau.

**Ordures ménagères** : Tous les jeudis matin.

**Ordures éco-emballages** : Un vendredi matin sur deux à compter du 9 janvier

**Verre** : Un lundi matin sur 6 à compter du 16 février.

**Encombrants** : sur rendez-vous contactez le : 0 800 49 50 61

Accès aux déchèteries du Sitreva & de Boutigny-Prouais et Houdan

## Commerces de proximité

### Chez Saïd "Épicerie-Multi Services"

Livraison à domicile – Relais Poste - Ouvert du mardi au samedi 8h-13h et 15h30-20h30 et dimanche 8h-13h30 et 16h-20h

Fermé le lundi- Hermeray: Tél : 01 34 83 56 65

### Chez Sonia "Épicerie - Service"

Relais Poste - Ouvert de 8h-13h30 +16h-19h samedi 8h-13h30 et 16h-19h dimanche 8h-13h - Fermé le mercredi - La Boissière-École : Tél : 01 34 94 36 90

## En cas d'urgence

Composez le :

- ⇒ **3919** : Violences faites aux femmes – écoute anonyme et gratuite
- ⇒ **3114** : Prévention du suicide
- ⇒ **17** : Gendarmerie
- ⇒ **18** : Pompiers secours d'urgence aux personnes, sur accidents ou incendies
- ⇒ **15** : SAMU pour une action médicale, des problèmes urgents de santé et du conseil médical.
- ⇒ **112** : appel d'urgence et valide dans l'Union européenne
- ⇒ **114** : accessible par fax sms, visio, réservé aux déficients auditifs.
- ⇒ **119** : Allo enfance en danger

**Nous vous rappelons que 3 défibrillateurs sont à disposition à la mairie, au Val et à l'église. Ils peuvent sauver des vies.**